

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## MAIRIE DE DIONS

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 mars 2018

Le 23 mars de l'an deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de DIONS, régulièrement convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

**Présents** : Jean Verdalle, Nicole Raymond, Julien Aubonnet, Bernard Bourdon, Charles Desanlis, Marceau Fricon, Marc Gibert, Jérôme Boucoiran, Joffrey Vedrines, André Vincent, Jacky Serody, Mickael Micucci.

**Ont donné procuration** : Sébastien Rouquette à Marc Gibert - Patrick Chabert à Jérôme Boucoiran.

**Début de séance** : 20h30

**Secrétaire de séance** : Bernard Bourdon

Conformément à l'ordre du jour, ont été exposés les points suivants :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 février 2018 : **Unanimité.**

### DELIBERATIONS

1. 13/2018 - Compte de gestion 2017 du comptable :

Les documents présentés n'appellent aucune question particulière,  
*Le Conseil approuve à l'unanimité (14 voix).*

2. 14/2018 - Compte administratif 2017 de l'ordonnateur :

Le maire quitte la salle à 21 heures.

Le Conseil, sous la présidence de Madame Raymond, approuve à l'unanimité (13 voix).

Le maire reprend la présidence du Conseil à 21 heures 05.

3. 15/2018 - Transformation d'un poste d'agent technique territorial en poste d'agent technique spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) : unanimité
4. 16/2018 - Transformation d'un poste d'agent technique territorial en poste de directeur de centre de loisirs : unanimité
5. 17/2018 - Passage d'un agent du grade d'agent technique territorial au grade d'agent technique territorial principal. : unanimité.
6. 18/2018 - Budget de l'exercice 2018 :

Le maire présente le budget qui a été établi sur la base d'une compensation à 100% par l'Etat de la suppression programmée sur trois ans de la taxe d'habitation.

Le fonds de roulement s'élève à 80875,19 euros en fonctionnement et à 86153,77 euros en investissements  
Les restes à réaliser de l'exercice 2017 s'élèvent en charges à 559200 euros et en produits 606190 euros.

Le maire expose les montants des recettes et des charges en fonctionnement. Pour les investissements il appelle à la prudence et souhaite que les travaux à venir soient entièrement financés avant la mise en chantier : unanimité

**7. 19/2018 - Emprunt relais :**

Le maire sollicite l'autorisation du Conseil municipal pour souscrire un emprunt relais d'un montant de 50000 euros sur un an destiné à compenser les subventions attribuées mais non versées à ce jour à la Commune : unanimité.

**8. 20/2018 - Taux des trois taxes directes locales :**

Le maire propose de ne pas augmenter les taux des taxes locales fixés en 2017 à 10,6% pour la taxe d'habitation, 15.9% pour la taxe sur le foncier bâti, 52,8% pour la taxe sur le foncier non bâti : unanimité.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Création de l'association LES GAR'DIONSOIS.
- Aide de la CAF pour les activités du centre de loisir de la commune au titre des activités périscolaires.
- Vendredis de l'agglo : spectacle offert par Nîmes métropole qui installe scène et éclairage – groupe ZOGO vendredi 15 juin à 20h45. - samedi 16 juin avec le trio de jazz manouche Drom Blanchard (850€). Accord\*
- L'inauguration des travaux en Braune.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 heures 30.

Le Maire

Jean Verdalle